Image not found or type unknown

Toit terrasse et usage exclusif

Par **Soupçon**, le **23/06/2023** à **10:05**

Bonjour

Le toit terrasse de ma voisine du RDC n'est accessible que par mon appartement. Comment le faire devenir une partie commune à usage exclusif?

Par **Marck.ESP**, le **23/06/2023** à **10:11**

Bonjour
Attention de ne pas poster en doublon...

Votre question porte-t-elle sur l'aspect juridique ou sur l'accès à amenager pour votre voisine depuis chez elle ?

Par **youris**, le **23/06/2023** à **11:29**

Bonjour,

Le droit de jouissance exclusive d'une partie commune doit être inscrit dans le règlement de copropriété.

L'octroi de ce droit à un copropriétaire doit donc faire l'objet d'un vote en A.G.

La résolution doit obtenir la double majorité pour être adoptée.

Si cela porte atteinte à la destination de l'immeuble ou aux droits des copropriétaires, la résolution doit être adoptée à l'unanimité, conformément aux règles de majorité.

Voir ce lien :

copropriété: droit de jouissance exclusif d'une partie commune

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés